

Direction des sécurités  
Bureau de politiques de sécurité publique

## **Fonds interministériel de prévention de la délinquance**

Programme S « Sécurisation des établissements scolaires et des sites sensibles, équipement des polices municipales et vidéo-protection »

Pièces à fournir pour les dossiers de demandes de subvention

### **Sécurisation des établissements scolaires**

- Cerfa 12156\*06 complété et signé
- Évaluation financière (estimation financière ou devis d'entreprise)
- Relevé d'identité bancaire
- Avis des référents sûreté

### **Équipement des polices municipale**

- Cerfa 12156\*06 complété et signé
- Factures d'achats des équipements
- Relevé d'identité bancaire

### **Vidéoprotection**

- Cerfa 12156\*06 complété et signé
- Engagement du MO (délibération du CM ou du CA)
- Demande d'autorisation et/ou arrêté préfectoral autorisation l'implantation des caméras ([pref-vidéoprotection@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-vidéoprotection@ille-et-vilaine.gouv.fr))
- Fiche descriptive, avec les angles de vision des caméras
- Évaluation financière (estimation financière ou devis d'entreprise)
- Avis du référent sûreté
- Relevé d'identité bancaire